

CONTRAT DE VILLE 2015 2020 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EUROP'ESSONNE



SOMMAIRE

ÉDITO	3
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	5
▶ Les quartiers prioritaires	7
▶ Les quartiers vécus	10
▶ Les quartiers de veille	13
SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL	14
▶ Cohésion sociale	14
▶ Cadre de vie, renouvellement urbain	16
▶ Développement économique, emploi et insertion	18
CADRE STRATÉGIQUE : AXES, ENJEUX, OBJECTIFS	20
DÉCLINAISON DU CADRE STRATÉGIQUE	24
▶ Rappel synthétique du cadre stratégique	24
▶ Grille de lecture thématique de la déclinaison des objectifs	26
▶ Guide de lecture des fiches-objectifs	28
▶ Déclinaison des fiches-objectifs	29 à 78
GOVERNANCE, ANIMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE	79
▶ Gouvernance et animation	80
▶ Processus de mise en place des conseils citoyens selon un cadre intercommunal commun	84
MODALITÉS D'OBSERVATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	89
▶ Une observation continue et partagée	89
▶ Des outils de suivi de la mise en oeuvre opérationnelle du contrat	92
▶ Des outils d'évaluation	92
▶ Synthèse : rôle de chacun et calendrier	94
ENGAGEMENTS EXPRIMÉS PAR LES SIGNATAIRES	95
ANNEXES	109
▶ Glossaire	
▶ Déroulé méthodologique de l'élaboration du contrat de ville	
▶ Diagnostic territorial	
▶ Charte nationale de la laïcité à l'école (2013)	
▶ Mesures de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (janvier 2015)	
▶ Extrait de la Stratégie Locale de Sécurité de Longjumeau	
▶ Délibérations des collectivités signataires	
▶ Pacte financier et fiscal de la CA Europ'Essonne	
▶ Liste des signataires	

ÉDITO



**LE CONTRAT DE VILLE
VEUT PORTER HAUT ET
FAIRE VIVRE LES VALEURS
RÉPUBLICAINES DE JUSTICE
SOCIALE, DE CITOYENNETÉ
ACTIVE, ET DU BIEN
VIVRE-ENSEMBLE.**

Le pacte politique original de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne a fait la part belle au renforcement de l'attractivité territoriale au service des citoyens et de leur mieux être. L'exercice de la compétence communautaire en matière de contrat de ville s'inscrit dans cet élan, qui a déjà vu les fruits du dynamisme économique territorial profiter aux habitants, avec la création de services tels que les navettes gratuites ou encore le renforcement des moyens consacrés à l'aide à l'emploi et à l'insertion.

Les deux villes les plus peuplées du territoire comptent, chacune, au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville. Concentrant les marqueurs des difficultés sociales des populations, ces quartiers sont, cependant, riches d'une précieuse vie sociale. La préparation de ce contrat témoigne de l'intensité des échanges entre acteurs locaux. Il s'inscrit également dans un contexte national difficile, marqué, notamment, par l'instabilité du lien social et le durcissement des rapports entre les communautés.

Pour que chacun des habitants de ces quartiers ait de meilleures chances de s'insérer durablement dans la société, l'ensemble des partenaires qui s'engagent avec la CA Europ'Essonne, et notamment les pouvoirs publics, ont choisi de s'investir particulièrement dans plusieurs axes de changement :

- favoriser l'accès à **l'éducation**, sésame d'une vie d'adulte paisible et meilleure arme contre toutes les formes de repli et d'incompréhension,
- permettre à chacun de trouver sa place dans la société et la vie locale, en soutenant les démarches de développement local et de **cohésion**, et en facilitant l'accès à **l'emploi** et l'insertion par le travail,
- réaffirmer la **laïcité** comme dénominateur commun de la vie locale,
- accorder la priorité absolue à la **jeunesse** afin qu'elle s'insère durablement dans la société et dans l'économie locale,
- lutter contre les exclusions de toutes sortes, dès l'école, et pour l'accès aux **droits** de chacun,
- soutenir l'engagement **citoyen** à travers les instances dédiées de participation citoyenne.

Le contrat établit le lien entre toutes les démarches engagées par les acteurs tout autant qu'il contribue à produire du lien :

- entre générations, habitants de toutes origines, acteurs associatifs, et institutionnels,
- entre l'école et les familles, les enfants et leurs parents (soutien à la parentalité, etc.), mais aussi avec les opportunités culturelles, et le monde économique local,
- au sens physique et symbolique entre quartiers et territoire intercommunal dans son ensemble (notamment par le rayonnement des transports en commun et le désenclavement des quartiers),
- entre les cultures et les origines variées qui font la richesse de nos territoires et dont la rencontre paisible renforce notre société.

UNE DEMARCHE INTEGREE ASSUREE GRACE A UN PILOTAGE INTERCOMMUNAL

Sous l'égide du Président de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne, Sénateur-Maire de Massy, et de la conseillère déléguée en charge du Contrat de Ville, Maire de Longjumeau, le pilotage communautaire du contrat de ville propose aux acteurs une animation du projet et un soutien aux initiatives et démarches locales.

Ce pilotage est une opportunité pour traiter certains sujets à une échelle plus pertinente, pour ajuster les politiques communautaires de droit commun aux besoins spécifiques des habitants des quartiers ciblés, mais aussi pour leur permettre de tirer le meilleur parti possible du moteur économique intercommunal.

L'intercommunalité garantit le caractère transversal, intégré et partenarial de la démarche contrat de ville. Son élaboration s'est inscrite dans ce cadre ; son animation obéira au même principe. La volonté des parties est également de faire vivre ce contrat pour l'adapter aux besoins en évolution des habitants des quartiers prioritaires. Le travail de fond, mené par les différents partenaires au stade de l'élaboration du contrat, mérite d'être pérennisé pour améliorer la cohérence d'action, le partage des informations et la coordination.

Le pilotage communautaire offre, enfin, **l'opportunité de mieux valoriser les quartiers prioritaires**, d'en faire des quartiers attractifs et d'excellence, s'intégrant davantage dans la dynamique d'ensemble de l'agglomération.

DES SIGNATAIRES QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA TRANSFORMATION URBAINE ET D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

L'action publique en matière de politique de la ville repose sur la mobilisation pleine et entière des pouvoirs publics, des acteurs locaux, des citoyens mêmes. Parmi les facteurs de succès, la confiance partagée entre les partenaires et la mobilisation de moyens adaptés à l'ambition portée, contribuent significativement à **tenir la promesse républicaine de fraternité, d'égalité et de liberté, en tout point du territoire national.**

La signature des partenaires témoigne de leur engagement en ce sens.



Sandrine GELOT-RATEAU

Conseillère communautaire déléguée
en charge du Contrat de Ville,
Maire de Longjumeau

Vincent DELAHAYE

Président d'Europ'Essonne,
Sénateur-Maire de Massy

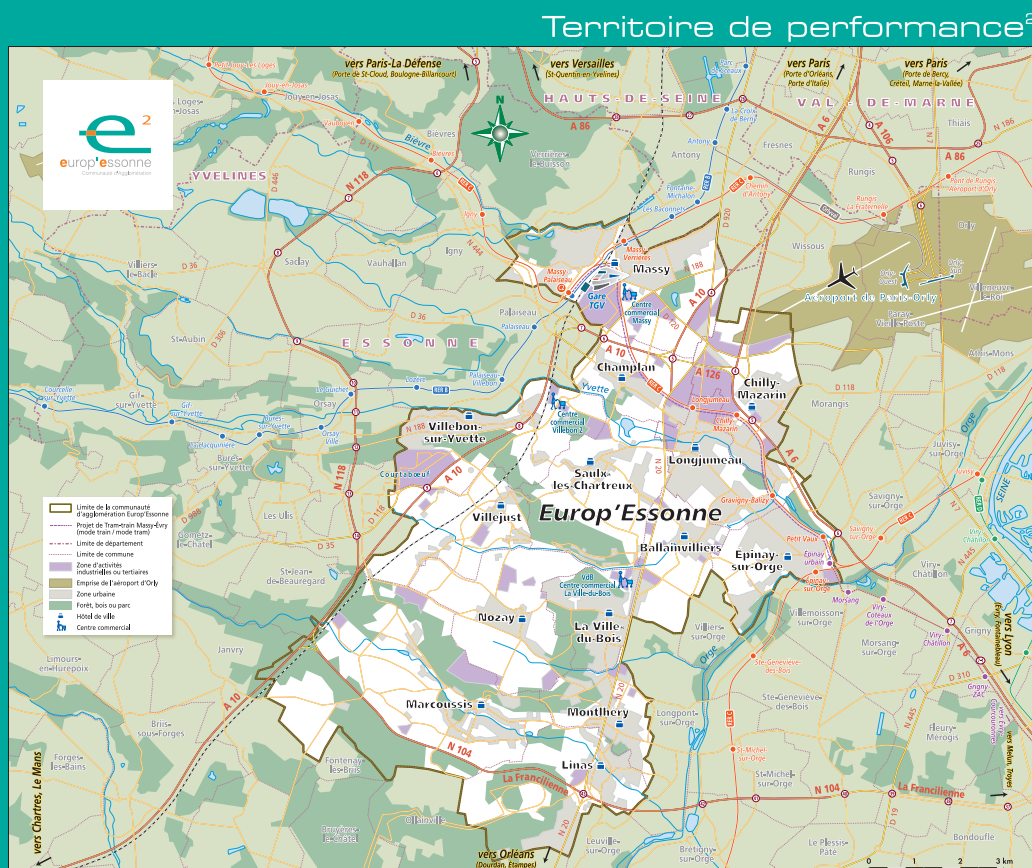


PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DE LA CA EUROP'ESSONNE

La Communauté d'Agglomération Europ'Essonne (CA Europ'Essonne) est née en janvier 2007 et regroupe **14 communes** depuis 2013.

LES VILLES MEMBRES D'EUROP'ESSONNE

- Ballainvilliers,
- Champlan,
- Chilly-Mazarin,
- Epinay-sur-Orge,
- La Ville-du-Bois, Linas,
- Longjumeau,
- Marcoussis,
- Massy,
- Monthéry,
- Nozay,
- Saulx-les-Chartreux,
- Villebon-sur-Yvette,
- Villejust.



Le territoire intercommunal s'étend sur **55 km²** et compte **152 396 habitants**.

(INSEE 2012, au 1^{er} janvier 2015).

Les communes les plus peuplées sont :

- ▶ **Massy** (43 524 habitants, troisième ville de l'Essonne après Évry et Corbeil-Essonnes),
- ▶ **Longjumeau** (21 510 habitants)
- ▶ **Chilly-Mazarin** (18 843 habitants)



À compter du 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne devrait fusionner avec la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay).

D'autres villes, telles que Verrières-le-Buisson et Wissous, pourraient les rejoindre. La future intercommunalité réunira environ 300 000 habitants.

UN TERRITOIRE PRÉSENTANT DE FORTES DISPARITÉS

La CA Europ'Essonne constitue un **territoire dynamique sur le plan économique** (polarité de Massy, zones d'activités en développement, etc.) et attire une population à fort pouvoir d'achat. Cependant, il s'agit également d'un **territoire relativement fragmenté**, à la fois au plan spatial (avec de nombreuses voies de communication constituant des fractures géographiques) et social, avec des quartiers identifiés comme prioritaires au sein desquels des difficultés sociales se concentrent. **Ce constat pose des enjeux majeurs en termes de vivre ensemble et de solidarité entre les territoires.**

Si le poids des catégories sociales moyennes est fort sur le territoire, on observe une progression des populations plus aisées : la représentation des cadres ingénieurs et des agents de la fonction publique est plus forte que la moyenne nationale, tandis qu'il y a moins de manoeuvres, ouvriers et agents de service.

CHIFFRE CLÉ

23 593 € est le revenu médian des ménages, par unité de consommation, soit une valeur supérieure à la médiane départementale (22 909€).

Cette valeur s'élève à 21 935 € à Massy et à 21 567 € à Longjumeau.
(sources : INSEE RFL2011)

CHIFFRE CLÉ

24% des ménages fiscaux ne sont pas imposés, contre 26% en Essonne et 39% en France Métropolitaine. Ce taux s'élève à 26,5% à Massy et 28% à Longjumeau.

(sources : INSEE RFL2011)

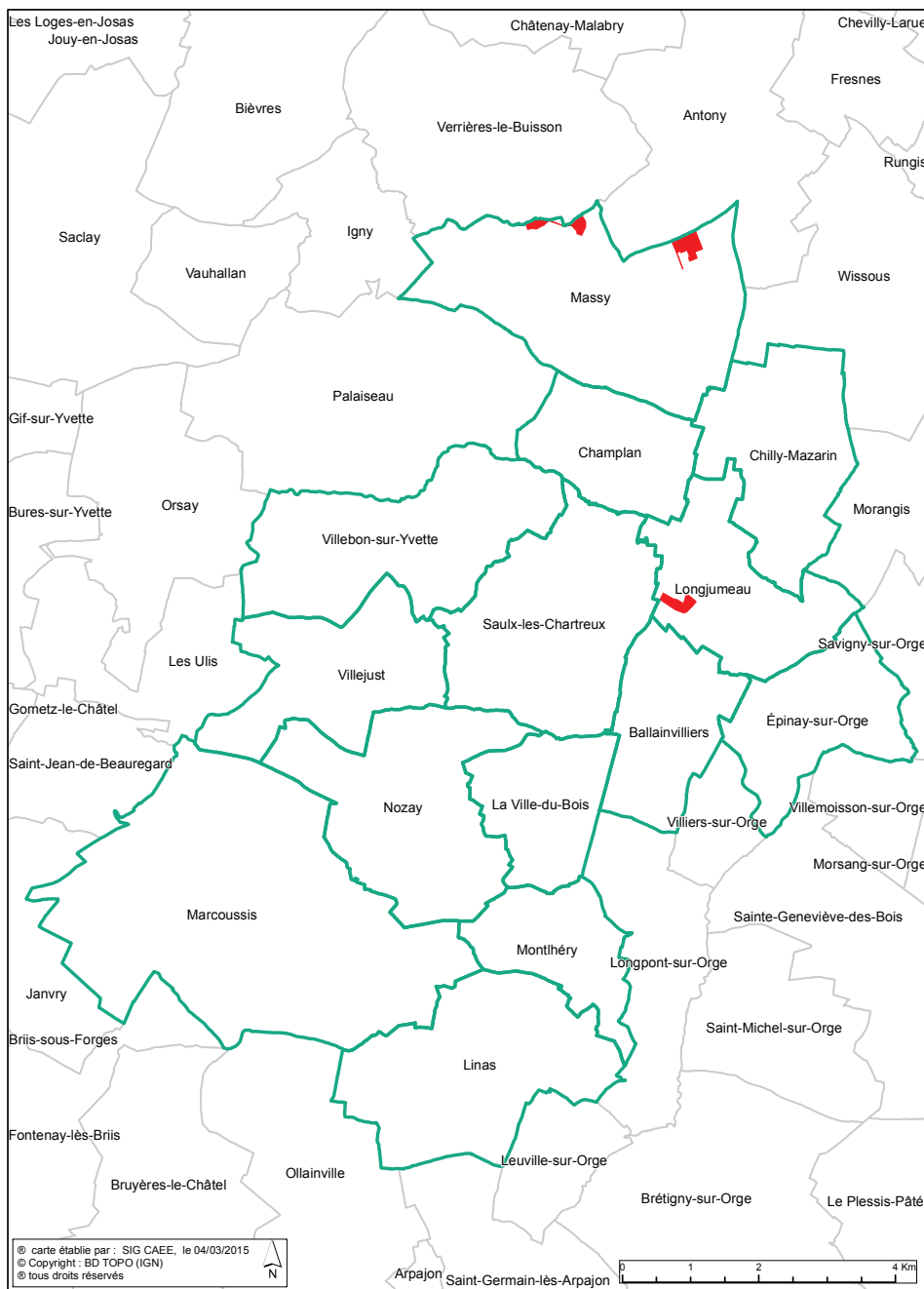
Un des paradoxes du territoire est de présenter une **juxtaposition de zones à très fort dynamisme économique, et de quartiers à faible niveau de vie** : le taux de chômage s'établit à Massy à 10%, et à 10,3% à Longjumeau (source INSEE 2011).

Le chômage des jeunes atteint même plus de 20% à Massy, avec une situation plus préoccupante pour les femmes.

C'est par ailleurs un **territoire jeune** : 41,5% des Massicois et 38,3% des Longjumellois ont moins de 30 ans (source INSEE 2011).



LES QUARTIERS PRIORITAIRES



La réforme de la politique de la ville portée par la **loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine** du 21 février 2014 entérine le recentrage de la géographie prioritaire autour de 1 300 quartiers prioritaires en France.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville** sont situés en territoire urbain, et caractérisés par deux éléments : un nombre minimal d'habitants, et un «écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants» (critère unique), défini par rapport au territoire national d'une part, et à l'unité urbaine d'autre part.

Sur le territoire de la CA Europ'Essonne, deux communes et trois quartiers sont désormais concernés par la politique de la ville : deux quartiers à **Massy** (Opéra, et Bièvre-Poterne / Zola) et un quartier à **Longjumeau** (Rocade / Bel-Air).

...deux communes et trois quartiers sont désormais concernés par la politique de la ville : deux quartiers à Massy (Opéra, et Bièvre-Poterne / Zola), et un quartier à Longjumeau (Rocade / Bel-Air).



SUR LA COMMUNE DE LONGJUMEAU

La partie sud de la commune (appelée «quartiers sud») concentre les trois quart du parc locatif social de la commune.

Ce secteur rassemble environ 6 500 habitants au sein de quatre résidences de logements sociaux, et de deux résidences en copropriété.

C'est un quartier enclavé du fait de l'implantation des bâtiments et du manque de voies de communication pénétrant le coeur du quartier.

L'effet d'enclavement est renforcé par le déclin des deux centres commerciaux situés à proximité.

Dans ce secteur, seules les deux résidences de Rocade et Bel-Air ont été retenues au titre de la nouvelle géographie prioritaire, soit une forte réduction du nombre de logements ciblés (d'environ 2 000, dans le cadre du CUCS, à moins de la moitié dans ce nouveau périmètre). Séparées des zones pavillonnaires voisines par une « rocade » (le boulevard du Docteur Cathelin), ces deux résidences constituent le **quartier Rocade / Bel-Air**.

Rocade Bel-Air :
889 logements
(uniquement locatif social)

2 650 habitants

Revenu médian / habitant :
12 800€

sources : INSEE, RFL2011-CGET, bailleurs sociaux



LES QUARTIERS VÉCUS

Le « quartier vécu » correspond aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent (écoles, équipements sportifs, zones d'activité, etc.). Il conduit à identifier les institutions auxquelles ils sont confrontés dans leur quotidien, les infrastructures et équipements auxquels ils ont recours et plus largement les politiques publiques dont ils sont bénéficiaires.

Plus qu'un périmètre, la définition de cet espace complexe à appréhender (car renvoyant, selon les politiques publiques considérées, à des échelles et des modes d'action différents) est réalisée par des cartographies d'ensemble.

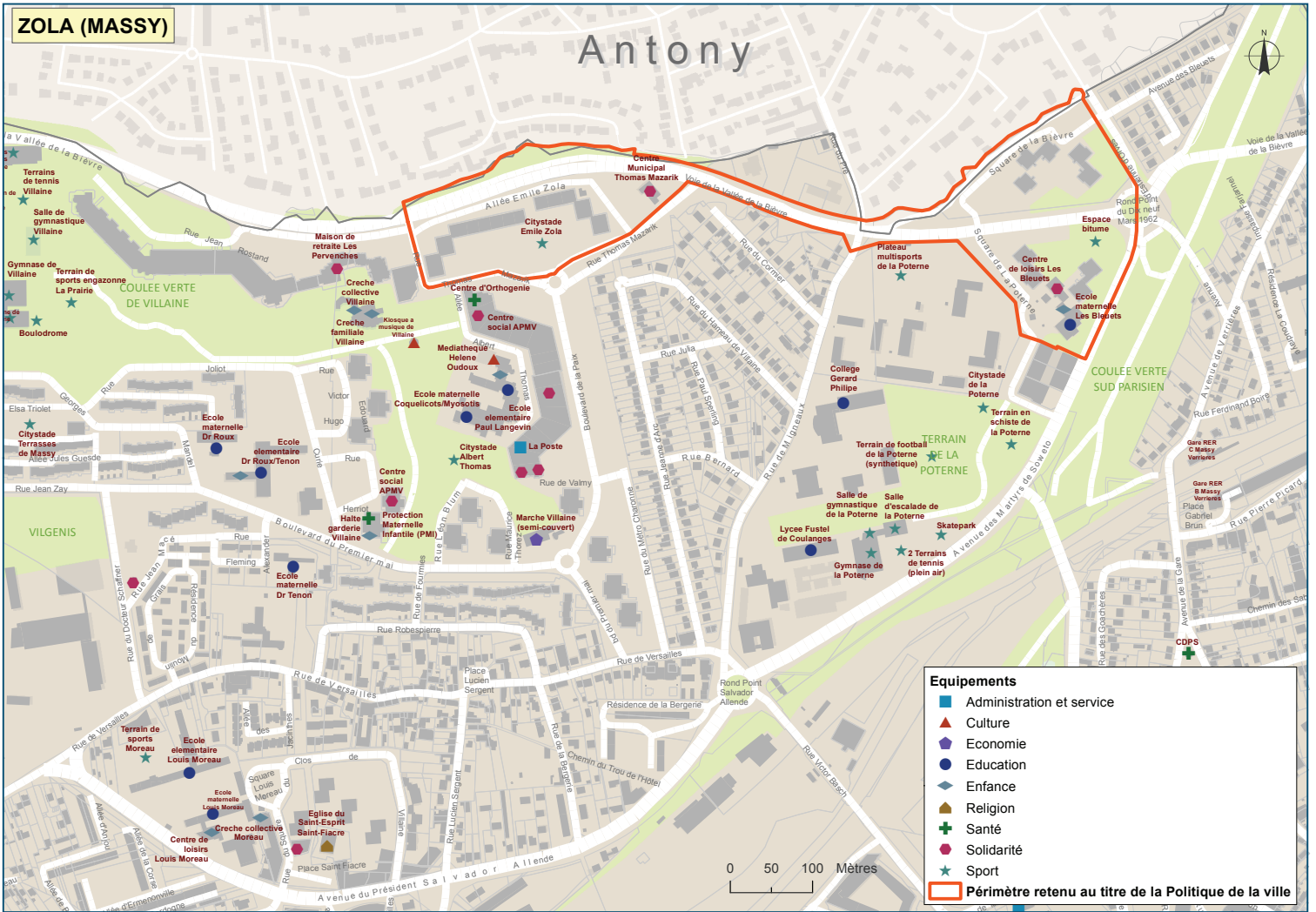
Alors que les avantages de la géographie prioritaire définis par voie législative ou réglementaire (exonérations et dérogations diverses) sont limités aux seuls quartiers prioritaires réglementaires, les politiques de droit commun et les crédits spécifiques déployés dans le cadre de la politique de la ville pourront bénéficier aux infrastructures, équipements et associations relevant du quartier vécu.

Ainsi, à Massy les quartiers vécus ont été définis par le repérage des lieux de vie des habitants des quartiers prioritaires : écoles, marchés, commerces, lieux culturels et sportifs, et administrations diverses.

MASSY / OPÉRA



MASSY / BIEVRE POTERNE ZOLA



LONGJUMEAU / QUARTIER SUD ROCADE BEL-AIR

A Longjumeau, avant la réforme de 2014, l'habitude avait été prise d'assimiler les quartiers prioritaires aux «quartiers sud», car leur circonscription correspondait presque entièrement à celle du sud de la ville de Longjumeau. Aujourd'hui, le quartier prioritaire n'est plus qu'une composante des quartiers sud : le quartier Rocade / Bel-Air.

Ce secteur ciblé au titre de la politique de la ville constitue un noyau du quartier vécu par les habitants de ces résidences : la collectivité a pu définir une cartographie du «quartier vécu», à partir du recensement des équipements, structures, et circulations que les habitants du quartier Rocade / Bel-Air peuvent être amenés à fréquenter.

Ce quartier vécu peut être envisagé à plusieurs niveaux de lecture, selon la nature des besoins :

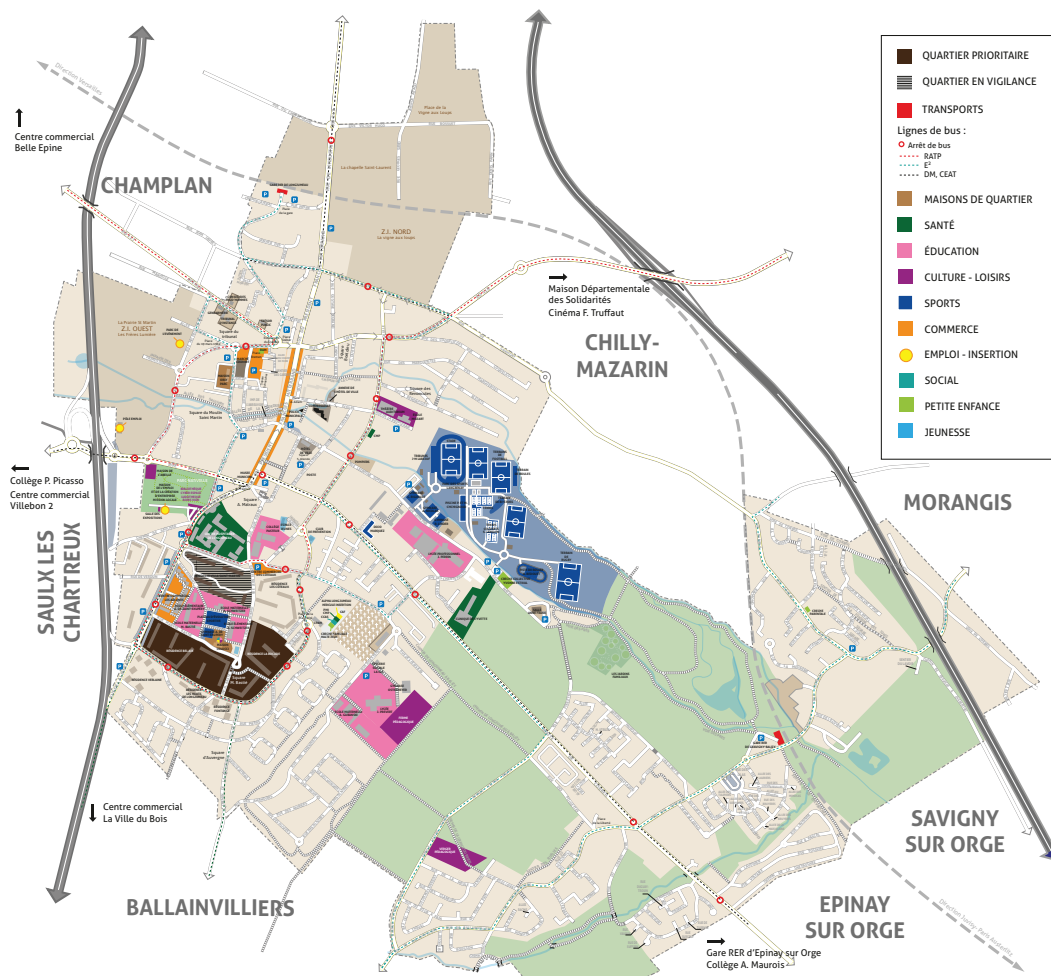
► **très proche du quartier prioritaire Rocade / Bel-Air** : le centre social Colucci, le club de prévention, les écoles primaires, le centre commercial les Arcades, le gymnase, le plateau d'évolution sportive ;

► **moins proche, en partie sud de la commune** : CCAS, CPAM, crèche familiale, halte-garderie, espace jeunes, collège Pasteur, lycée Prévert, hôpital, Maison Intercommunale de l'Emploi, Maison Intercommunale de la Création d'Entreprises, bibliothèque-médiathèque-ludothèque ;

► **sur le reste de la ville** : théâtre, stade et équipements sportifs (piscine, etc.), lycée professionnel, clinique, mairie et annexe, gendarmerie, tribunal d'instance, Pôle Emploi, gare RER ;

► **sur les communes limitrophes** : cinémas, collèges Pablo Picasso et André Maurois, centre commercial, Maison Départementale des Solidarités.

Le contrat de ville porte sur l'ensemble du quartier vécu. Cependant, les éléments de diagnostic et la plupart des actions se concentrent sur les deux premiers niveaux de lecture de ce quartier vécu.



LES QUARTIERS DE VEILLE

Les quartiers qui relevaient au préalable d'un zonage politique de la ville et qui ne sont pas identifiés par décret comme «quartier prioritaire» font l'objet d'un dispositif de «veille active» mis en place par l'État et les collectivités territoriales.

Les quartiers de veille sont des territoires qui ne sont pas retenus dans la géographie prioritaire définie par voie réglementaire, mais sur lesquels les acteurs locaux s'accordent à considérer qu'il est nécessaire de maintenir une attention particulière. Ils peuvent correspondre :

► soit à des quartiers sortants de la précédente géographie prioritaire,

► soit à des territoires qui ne bénéficiaient pas de la politique de la ville, mais dont la situation sociale, urbaine et économique apparaît suffisamment dégradée pour craindre leur basculement dans la géographie prioritaire à moyen ou long terme.

S'ils ne bénéficieront pas des instruments spécifiques de la politique de la ville, ces territoires devront néanmoins faire l'objet d'une vigilance particulière, afin de prévenir toute dégradation de leur situation sociale, urbaine ou économique (système d'observation notamment).

À **Massy**, plusieurs secteurs ont été classés en quartiers de veille :

■ Pour le secteur Opéra, il s'agit de la partie allant de l'avenue Saint Marc (bailleur LOGIREP notamment) jusqu'à l'allée du Québec en intégrant l'école Moulin, où de nombreux élèves sont suivis dans le cadre de la réussite éducative et fréquentent les structures agréées par le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). A l'est du quartier, les abords de la rue du Languedoc et du Dauphiné (bailleur DOMAXIS) devraient, en raison des problématiques de tranquillité publique rencontrées par les habitants, être concernés, tandis que plusieurs jeunes sont également suivis dans le cadre de la réussite éducative et du CLAS.

■ En ce qui concerne le secteur Villaine, sont classés en territoires de veille le square du Clos de Villaine et la rue Victor Hugo. Y sont recensés de nombreux jeunes suivis par la réussite éducative et le CLAS ainsi que d'importants problèmes de tranquillité publique. La proximité avec le lycée entraîne une présence forte de trafics ; plusieurs cellules de veille ont ainsi été organisées.

Le même type de problème est repéré sur l'allée Albert Thomas.

A **Longjumeau**, à proximité immédiate du quartier Rocade Bel-Air se trouve la **résidence Villa Saint-Martin**, ayant récemment bénéficié de travaux de rénovation et de réhabilitation. Elle fait l'objet d'une veille active par les services de la ville, et est identifiée comme « point de vigilance ».

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

COHÉSION SOCIALE

ATOUTS

Vie de quartier :

- Un fort attachement aux quartiers
- Le dynamisme de la vie de quartier porté et animé par le tissu associatif et les nombreuses structures sur l'ensemble du territoire
- Les actions de l'unité « convivialité et vie de quartier » de Massy, et du centre social Colucci à Longjumeau, en termes d'animation de proximité et de soutien aux initiatives locales
- La présence de référents de parcours, médiateurs, éducateurs de rue et animateurs insertion
- L'action d'agents locaux Développement Social Urbain (DSU) au sein des services des bailleurs sociaux.

Éducation :

- Les dispositifs d'éducation prioritaire : programme de réussite éducative, réseau de réussite scolaire
- La présence d'une école spécialisée et d'un programme en langue des signes (Massy, quartier Zola) et d'un centre surdité-langage au sein d'une école (Massy, quartier Opéra)
- De nombreuses actions sociolinguistiques

Santé :

- Une offre de santé large : le groupe hospitalier Nord-Essonne, l'école d'infirmières et une clinique privée à proximité des quartiers Sud à Longjumeau, un hôpital privé à Massy-Opéra

Sport et culture :

- Une grande richesse culturelle et sportive à proximité immédiate ou au sein des quartiers (Opéra de Massy, théâtre de Longjumeau, médiathèques, associations, espaces sportifs dans tous les quartiers, centre omnisports, etc.)
- Une grande force et multiplicité des partenariats existants (notamment à travers la direction des affaires culturelles de Massy)



FAIBLESSES

Vie de quartier :

- Des problématiques d'insécurité liées au trafic de stupéfiants
- Des conflits inter-quartiers (Massy)
- Une augmentation des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales
- Le constat d'une absence des pères dans les actions de lien social dans les quartiers
- Un manque de connaissance des structures et associations du territoire par les habitants
- La présence d'un unique centre-social sur le quartier Massy-Opéra

Éducation :

- Des problématiques comportementales observées dès le plus jeune âge
- Des difficultés liées à la parentalité
- Un besoin de structures d'accueil souples pour les tout petits et des réticences des familles à faire garder leurs enfants par les assistantes maternelles qui habitent certaines résidences (en lien avec le trafic de stupéfiants)
- Des symptômes de décrochage scolaire en augmentation

Santé :

- Un engorgement des services d'urgence
- Le manque d'accessibilité de l'hôpital privé de Massy pour les familles en difficultés sociale et financière
- Une problématique de santé mentale, notamment des « invisibles » (séniors, jeunes, femmes isolées)
- L'isolement de certains adolescents qui n'ont pas ou peu recours aux soins
- Des problématiques liées à l'hygiène alimentaire (obésité notamment)

Sport et culture :

- Des freins à l'accès à l'offre culturelle et sportive (financiers ou symboliques)
- Un manque de connaissance par les professionnels de la culture des publics qui ne fréquentent pas les lieux ou événements culturels, et de leurs besoins.

OPPORTUNITÉS

Vie de quartier :

- Le lien avec l'opération de rénovation urbaine en cours à Longjumeau
- Un fort dynamisme associatif et l'implication de nouvelles structures associatives (ex : ALDCS à Longjumeau)
- Le déplacement du centre social de Massy-Opéra, dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain
- Une forte implication des habitants en termes de participation citoyenne

Éducation :

- Le développement d'activités à destination des élèves dans le cadre de la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires, en particulier à Longjumeau

Santé :

- L'opportunité du rapprochement avec la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) pour le portage d'un Atelier Santé Ville
- L'attractivité de l'offre de santé hospitalière

Sport et culture :

- Des moyens pour des interventions artistiques et culturelles en milieu scolaire, pendant les temps périscolaire et hors temps scolaire
- Le développement de passerelles entre l'école et le conservatoire et travail sur la mixité des publics.
- L'élargissement de l'offre culturelle en lien avec la future intercommunalité

MENACES

Vie de quartier :

- La précarité des postes de médiateurs à Massy et Longjumeau

Éducation :

- Une incertitude sur le maintien des dispositifs renforcés en matière d'éducation prioritaire, dans un contexte de déclassement de certaines écoles
- Une incertitude sur la pérennisation des moyens accordés au programme de réussite éducative : précarité des postes de référents de parcours

Santé :

- L'augmentation des phénomènes d'addictions
- Des départs à la retraite des professionnels médicaux de premier recours présents sur le territoire, sans garantie de remplacement
- Le phénomène de vieillissement de la population et d'augmentation du nombre de personnes âgées, et l'adaptation en conséquence de l'offre de santé

Sport et culture :

- La raréfaction des budgets pour la culture



CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN

ATOUTS

Habitat – logement :

- Des réhabilitations et opérations de renouvellement urbain terminées et en cours (à proximité et au sein des quartiers)
- A l'échelle de chaque commune, une offre en logements relativement diversifiée (logements sociaux, copropriétés, logements étudiants)
- Des réserves foncières importantes, notamment dans le secteur sud-est du quartier Massy-Opéra

Environnement :

- Des équipements et espaces publics de qualité : espaces verts, infrastructures, équipements sportifs, réseau de transports, etc.
- Des outils existants pour mettre en valeur l'environnement (fermes pédagogiques, associations, jardins partagés, maison des abeilles, etc.), animés par un réseau important de partenaires de proximité
- L'existence d'un Agenda 21 à Massy depuis 2005, portant notamment sur la thématique de la précarité énergétique
- La présence de nombreux commerces à Massy, dont un marché structurant (halle et marché extérieur)
- Des brigades propreté (emplois d'avenir) à Longjumeau
- Des actions partenariales de sensibilisation des enfants à la compréhension des mutations de leurs quartiers (projets autour de l'architecture, l'urbanisme et l'évolution de la ville)
- Une offre en transports en commun relativement satisfaisante, et la présence d'une navette gratuite organisée par la CA Europ'Essonne, qui relie les quartiers aux centralités



Gestion urbaine de proximité :

- Des actions portées dans le cadre de la GUP (gestion urbaine de proximité) à Massy-Opéra, et de la démarche GUP à Longjumeau depuis 2012

Tranquillité publique :

- L'action des directions jeunesse et cohésion sociale, et de la proximité de la ville de Massy, et de la direction de la tranquillité publique de Longjumeau

Participation des habitants :

- De nombreuses instances de concertation sur les deux communes : conseils et assemblées de quartier, comités d'usagers

FAIBLESSES

Habitat – logement :

- La précarité énergétique de certains ménages/logements
- Un problème d'accès au logement pour les jeunes
- Concentration des publics prioritaires dans les quartiers politique de la ville, notamment en lien avec une rotation importante sur les patrimoines de logements des bailleurs, entraînant un risque de spécialisation sociale de ces quartiers.
- La dégradation du bâti, notamment du fait de vandalisme (ascenseurs parfois en panne, etc.)

Environnement :

- L'isolement de certains secteurs, malgré l'offre en transports en commun et la navette gratuite organisée par la CA Europ'Essonne
- Une problématique de propreté dans les cages d'escalier, halls d'immeuble, et de gestion des ordures ménagères et des encombrants
- Une offre commerciale pauvre dans les quartiers Zola et Bièvre-Poterne, et aucun commerce de proximité en coeur de quartier Rocade-Bel-Air à Longjumeau (mais présence de deux petits pôles commerciaux à redynamiser à proximité)
- Un manque d'adaptation et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des transports et de nombreux bâtiments publics

Gestion urbaine de proximité :

- Absence de GUP sur Massy Ouest (Zola, Bièvre-Poterne) et de référent GUP officiel à temps plein à Longjumeau

Tranquillité publique :

- Un phénomène d'évitement de certains quartiers ou résidences par les occupants potentiels (trafic de stupéfiants, nuisances associées) occasionnant une vacance de certains logements
- Des nuisances sonores liées aux rodéos à moto, aux regroupements à des heures tardives et au mauvais isolement des logements
- Un problème récent de présence de chiens d'attaque (Massy et Longjumeau)
- L'appropriation par certains groupes (et confiscation induite pour les autres habitants) de certains espaces publics et parties communes privatives (halls d'immeubles, cages d'escalier, caves)

OPPORTUNITÉS

Habitat – logement :

- Un Programme Local de l'Habitat (PLH) en vigueur, et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée début 2015 à l'échelle intercommunale
- Des Commissions Locales d'Impayés de Loyers (CLIL) sur existantes sur certaines communes de l'agglomération

Environnement :

- Des projets de renouvellement urbain en cours ou prévus sur les deux communes, avec des projets de redynamisation de l'offre commerciale
- Un projet de création en 2016 d'un marché au coeur des quartiers Sud de Longjumeau
- Un Agenda 21 en cours d'élaboration à Longjumeau

MENACES

Habitat – logement :

- Le renforcement de la précarité énergétique des ménages

Environnement :

- Une ambition à la baisse des projets de renouvellement urbain en raison de contraintes techniques

Gestion urbaine de proximité :

- La précarité des postes de médiateurs à Massy et Longjumeau

Tranquillité publique :

- Le risque de confiscation des espaces publics réaménagés



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION

ATOUTS

Insertion :

- De nombreuses actions portées par un grand nombre de partenaires et de structures d'insertion par l'activité économique, dont certaines oeuvrant sur les deux communes
- L'action du Service Insertion et Emploi (SIE) de la CA Europ'Essonne, relais sur le territoire, permettant le partage de l'information et l'orientation des publics
- La présence d'un Point Information Jeunesse (PIJ) à Massy et Longjumeau
- L'existence d'un dispositif « hors les murs » portant sur l'insertion sociale à Massy
- La bonne coordination des acteurs sociolinguistiques

Emploi :

- Sur le territoire intercommunal, la présence d'une agence Pôle Emploi à Longjumeau (l'agence de Palaiseau gère les demandeurs d'emploi de Massy), de Cap Emploi, d'une Maison Intercommunale de l'Emploi, et de la Maison Intercommunale de la Création d'Entreprises, à Longjumeau
- L'existence de l'action « 100 jeunes vers l'emploi » à Massy
- La mobilisation du dispositif d'Emplois d'Avenir : 8 postes à Longjumeau et 18 à Massy

Développement économique :

- Un important vivier d'entreprises
- Une offre en transports en commun relativement satisfaisante, et la présence d'une navette gratuite organisée par la CA Europ'Essonne, qui relie les quartiers aux centralités



FAIBLESSES

Insertion :

- Un manque de fluidité dans la coordination entre les services pour l'emploi sur le territoire, mais aussi avec les structures qui traitent des problématiques en amont de l'insertion dans l'emploi
- Un déficit d'accompagnement personnalisé et un manque de souplesse d'accueil de certaines structures (horaires, etc.)
- Le sous-dimensionnement de la Mission Locale à Longjumeau
- Un manque d'offres d'Insertion par l'Activité Économique (IAE) pour les femmes
- Un phénomène de décrochage scolaire de certains jeunes en raison notamment d'une mauvaise orientation

Emploi :

- Une augmentation du chômage de longue durée (+15,5% sur la période 2014 pour la DEFM de catégorie A sur le territoire d'intervention du Pôle Emploi de Longjumeau)
- Une population touchée par le travail précaire et à temps partiel, du fait des secteurs d'activité les plus représentés localement
- Une inadéquation entre le niveau de qualification des candidats et les offres d'emploi du bassin
- De nombreux freins à l'emploi identifiés : garde des enfants, illettrisme, difficultés liées à la mobilité, usage du numérique, manque de codes et mauvaise connaissance du monde du travail
- Un manque de connaissance des dispositifs existants (ex : seul un demandeur d'emploi sur deux est indemnisé par Pôle Emploi)
- L'absence d'une agence Pôle Emploi à Massy
- Un manque de connexion entre le monde de l'entreprise, les demandeurs d'emploi et les jeunes

Une offre en transports en commun relativement satisfaisante, et la présence d'une navette gratuite organisée par la CA Europ'Essonne, qui relie les quartiers aux centralités

OPPORTUNITÉS

Insertion :

- La présence, à proximité, d'une École de la Deuxième Chance et d'un établissement public d'insertion de la Défense (EPIDe)
- La création d'une structure dédiée aux 18-25 ans, portant sur la prévention et l'insertion à Longjumeau
- Les actions offertes par le dispositif Atout PLIE

Emploi :

- La création récente d'un nouvel outil par la Communauté d'Agglomération Europ' Essonne : Local'Emploi, plateforme qui recense l'ensemble des offres d'emploi, de stage et de formation disponibles sur le territoire intercommunal
- La possibilité de démultiplier, notamment dans les quartiers de Massy, les interventions d'information et de sensibilisation des services de Pôle Emploi
- Le démarrage en 2015 du nouveau dispositif issu d'une convention partenariale entre Pôle Emploi et le Conseil Général appelé « Accompagnement Global » dont l'axe 2 est destiné à l'accompagnement des personnes cumulant des freins à l'emploi et des freins sociaux (conseillers dédiés à l'accompagnement global)
- L'intensification de l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi par Pôle Emploi, avec l'Accompagnement Intensif des Jeunes, l'Accompagnement Renforcé des Séniors, et l'accompagnement dématérialisé (« 100% web ») ; et l'accessibilité des services Pôle Emploi à distance via internet (7j/7 et 24h/24)
- Le projet TAPAJ à Massy, porté par l'association OPELLIA : projet sur l'insertion des personnes très isolées et en situation d'addiction (intérim, rémunération à l'heure)
- L'expérimentation du dispositif « Garantie Jeunes » par la Mission Locale ViTaciTé (expérimentation sur trois ans avec cinq missions locales de l'Essonne)

Développement économique :

- Le Grand Paris (les deux futures gares du Grand Paris Express) et l'agrandissement à venir du territoire intercommunal (fusion d'intercommunalités)
- Les possibilités de développement économique du territoire de l'agglomération
- Le lien avec les grandes écoles et universités du Plateau de Saclay

 Local'Emploi, plateforme qui recense l'ensemble des offres d'emploi, de stage et de formation disponibles sur le territoire intercommunal.



MENACES

- La situation économique nationale et la précarisation des emplois
- Le développement du trafic de stupéfiants dans les quartiers incitant de nombreux jeunes à se porter sur des activités illicites



Vous cherchez :

- Un emploi
- Une formation
- Un stage
- Un job étudiant

Accédez en un clic à toutes les offres locales d'emploi, de formations ou de stages du territoire Europ'Essonne.

COMMENT ÇA MARCHE ?



RENDEZ-VOUS SUR :
LOCALEMPOI.FR

CADRE STRATÉGIQUE

AXES, ENJEUX, OBJECTIFS

L'État définit 3 piliers pour aborder les contrats de ville de nouvelle génération :

- **COHÉSION SOCIALE**
- **CADRE DE VIE / RENOUVELLEMENT URBAIN**
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION**

Outre les 3 priorités transversales définies par l'État (égalité femmes:/hommes, jeunesse, lutte contre les discriminations), les enjeux de **CITOYENNETÉ ET LAÏCITÉ** constituent des priorités qui ont également présidé à la déclinaison de ce document cadre.

De plus, la loi du 21/02/2014 définit l'obligation de mettre en place :

- des instances de pilotage dédiées (art. 6, § I) : des modalités de gouvernance adaptées,
- des moyens d'ingénierie (art. 6, §IV, alinéa 4) : des modalités d'animation spécifiques,
- des conseils citoyens (art. 7) : des instances de participation citoyennes ad hoc.

Sur ces bases et à la lumière du diagnostic territorial, le présent Contrat de Ville décline un cadre stratégique qui répond à ces exigences en s'articulant autour des trois axes suivants :

- Placer les citoyens au coeur du projet
- Développer l'attractivité des quartiers
- Créer les conditions de réussite du contrat de ville

TROIS AXES STRATÉGIQUES DÉCLINÉS EN ENJEUX ET EN OBJECTIFS

Chacun des axes se décline selon les enjeux suivants :

<p>AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET</p>	<p>ENJEUX ▶</p>	<p>1. SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE 2. PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR EXERCICE 3. ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS</p>
<p>AXE 2 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS</p>	<p>ENJEUX ▶</p>	<p>1. AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE 2. PROMOUVOIR UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET DURABLE 3. LEVER LES FREINS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION 4. TRAITER LES ADDICTIONS ET LEURS CONSÉQUENCES</p>
<p>AXE 3 : CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU CONTRAT DE VILLE</p>	<p>ENJEUX ▶</p>	<p>1. FAVORISER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN MODE-PROJET DES ACTEURS 2. SE DOTER DES OUTILS D'OBSERVATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION</p>

Cette armature du contrat de ville, élaborée à la lumière des conclusions du diagnostic et dans une démarche concertée, répond aux préoccupations de l'État en s'appuyant fortement sur les piliers définis pour les contrats de ville et sur la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine :

ENJEUX DU CONTRAT DE VILLE

PILIER DÉFINI PAR L'ÉTAT

COHÉSION SOCIALE + CITOYENNETÉ LAÏCITÉ	AXE 1 ENJEU 1	SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE
	AXE 1 ENJEU 2	PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR EXERCICE
	AXE 2 ENJEU 1	AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE
	AXE 2 ENJEU 4	TRAITER LES ADDICTIONS ET LEURS CONSÉQUENCES

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	AXE 2 ENJEU 2	PROMOUVOIR UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET DURABLE
--	----------------------	---

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI, INSERTION	AXE 2 ENJEU 3	LEVER LES FREINS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION
---	----------------------	--

LOI DU 21/02/2014

CONSEILS CITOYENS, GOUVERNANCE ET ANIMATION (référence à la loi*)	AXE 1 ENJEU 3	ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS
	AXE 3 ENJEU 1	FAVORISER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN MODE-PROJET DES ACTEURS
	AXE 3 ENJEU 2	SE DOTER DES OUTILS D'OBSERVATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

* Article 6, paragraphe I, «instances de pilotage»
Article 6, paragraphe IV, alinéa 4, «moyens d'ingénierie»
Article 7, «conseils citoyens»

La connaissance du terrain et des différents acteurs impliqués sur le territoire de la CA Europ'Essonne, et l'ambition des collectivités pour leurs quartiers, ont permis d'identifier certains leviers incontournables pour assurer collectivement le changement et l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire :

- l'éducation, avec des **liens renforcés entre l'école et la société** au sens large,
- les actions de renouvellement urbain et la **cohérence d'ensemble de la politique du logement** à l'échelle intercommunale (mixité de l'offre en particulier),

- la présence des **services publics de proximité** (notamment de l'insertion et l'emploi), et un **bénéfice partagé du développement économique local** pour l'ensemble du territoire intercommunal,
- une démarche évolutive et ascendante depuis les habitants et citoyens, et une **adaptation de l'action publique à l'évolution des besoins**.

A travers ce contrat de ville, les partenaires signataires affirment ainsi l'ambition de poursuivre les objectifs suivants :

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

On aura réussi si on a favorisé...

- la citoyenneté et l'égalité femmes/hommes autour des valeurs républicaines de vivre-ensemble et de laïcité,
- la solidarité intergénérationnelle,
- le soutien à la parentalité,
- la prévention des risques de décrochage scolaire,
- le rattrapage scolaire et la lutte contre la déscolarisation,
- l'éducation au monde du travail,
- l'éducation à l'hygiène de vie,
- l'accès à la culture et au sport.

ENJEU 2 : PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR EXERCICE

On aura réussi si on a permis un meilleur accès ...

- aux aides financières (*aides familiales, emploi et insertion, santé, logement*),
- aux services (*santé, logement, emploi et insertion, culture, sport*),
- au droit (*lutte contre les discriminations et les violences intrafamiliales, logement, droit du travail*).

ENJEU 3 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

On aura réussi si on a contribué...

- au soutien aux initiatives citoyennes et locales,
- à la montée en compétence collective et en compréhension réciproque de tous les acteurs, de l' élu au citoyen,
- à la création d'instances de participation et de co-construction.

Tout en portant une attention particulière aux publics-cible suivants :

- ▶ les jeunes,
- ▶ les personnes âgées,
- ▶ les personnes en situation de grande pauvreté,
- ▶ les personnes isolées,
- ▶ les femmes,
- ▶ les pères,
- ▶ les personnes handicapées

AXE 2 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS

ENJEU 1 : AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

On aura réussi si on a...

- amélioré la tranquillité publique et lutté contre la délinquance de proximité,
- prévenu la récidive,
- aidé les jeunes exposés à la délinquance,
- lutté contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, et amélioré l'aide aux victimes.

ENJEU 2 : PROMOUVOIR UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET DURABLE

Attractif pour les gens qui y vivent, mais aussi pour que les personnes extérieures aux quartiers y viennent, occupent les espaces, utilisent les équipements.

On aura réussi si on a ...

- développé et diversifié la construction et l'offre en logements,
- contribué à un meilleur équilibre social de l'habitat à l'échelle intercommunale,
- amélioré la qualité du bâti et la lutte contre la précarité énergétique,
- amélioré la qualité des espaces publics et communs, et promu les dispositifs GUP (Gestion Urbaine de Proximité),
- amélioré la mobilité et l'offre en transports,
- amélioré l'offre commerciale et de services.

ENJEU 3 : LEVER LES FREINS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION

On aura réussi si on a...

- développé l'accessibilité et la lisibilité des structures existantes,
- développé la mobilité et renforcé l'offre en transports,
- diversifié et adapté les modes d'accueil d'enfants,
- développé les réponses aux freins linguistiques,
- développé l'accompagnement aux outils numériques,
- développé l'éducation au monde du travail,
- développé la réinsertion des personnes les plus éloignées du monde du travail,
- développé les liens entre les offres d'emploi et les compétences des habitants (apprentissage, alternance, stages),
- développé l'entrepreneuriat,
- développé les liens avec l'université et les grandes écoles,
- développé l'économie sociale et solidaire.

ENJEU 4 : TRAITER LES ADDICTIONS ET LEURS CONSÉQUENCES

Les addictions : cannabis, alcool, écrans, jeux d'argent et leurs conséquences sur la santé, l'insertion et la parentalité.

On aura réussi si on a permis...

- la prévention des addictions,
- le renforcement de l'offre de soins spécialisés,
- une meilleure implication des parents sur la problématique des addictions,
- une meilleure la coordination entre les professionnels mobilisés sur les questions de santé.

AXE 3 : CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU CONTRAT DE VILLE

ENJEU 1 : FAVORISER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN MODE-PROJET DES ACTEURS

On aura réussi si on a contribué...

- au partage et à la circulation des informations,
- à la construction collective.

ENJEU 2 : SE DOTER DES OUTILS D'OBSERVATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

On aura réussi si on a défini et mis en place des...

- instances de pilotage politique,
- modalités de conduite et d'animation techniques du contrat,
- outils de suivi et d'évaluation partagés.

DÉCLINAISON DU CADRE STRATÉGIQUE

RAPPEL SYNTHÉTIQUE DU CADRE STRATÉGIQUE

Trois axes, chacun décliné en enjeux puis en objectifs ...

<p>AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET</p>	<p>ENJEUX ▶</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE 2. PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR EXERCICE 3. ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS
<p>AXE 2 : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES QUARTIERS</p>	<p>ENJEUX ▶</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE 2. PROMOUVOIR UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET DURABLE 3. LEVER LES FREINS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION 4. TRAITER LES ADDICTIONS ET LEURS CONSÉQUENCES
<p>AXE 3 : CRÉER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU CONTRAT DE VILLE</p>	<p>ENJEUX ▶</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. FAVORISER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN MODE-PROJET DES ACTEURS 2. SE DOTER DES OUTILS D'OBSERVATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

.... répondant aux exigences de l'État (piliers des Contrat de Ville, loi du 21 février 2014) :

ENJEUX DU CONTRAT DE VILLE

PILERS DÉFINIS PAR L'ÉTAT

COHÉSION SOCIALE
+
CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

AXE 1 ENJEU 1

SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

AXE 1 ENJEU 2

PERMETTRE L'ACCÈS AUX DROITS ET LEUR EXERCICE

AXE 2 ENJEU 1

AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

AXE 2 ENJEU 4

TRAITER LES ADDICTIONS ET LEURS CONSÉQUENCES

CADRE DE VIE ET
RENOUVELLEMENT URBAIN

AXE 2 ENJEU 2

PROMOUVOIR UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET DURABLE

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
EMPLOI, INSERTION

AXE 2 ENJEU 3

LEVER LES FREINS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION

LOI DU 21/02/2014

CONSEILS CITOYENS,
GOUVERNANCE ET ANIMATION
(référence à la loi*)

AXE 1 ENJEU 3

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

AXE 3 ENJEU 1

FAVORISER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN MODE-PROJET DES ACTEURS

AXE 3 ENJEU 2

SE DOTER DES OUTILS D'OBSERVATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

* Article 6, paragraphe I, «instances de pilotage»
Article 6, paragraphe IV, alinéa 4, «moyens d'ingénierie»
Article 7, «conseils citoyens»

GRILLE DE LECTURE THÉMATIQUE DE LA DÉCLINAISON DES OBJECTIFS

THÉMATIQUE	OBJECTIF CONCERNÉ	Légende : 0 2.1.4 = Objectif 4 de l'Axe 2, Enjeu 1
CITOYENNETÉ	0 1.1.1	FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AUTOUR DES VALEURS RÉPUBLICAINES DE VIVRE-ENSEMBLE ET DE LAÏCITÉ
	0 1.1.2	FAVORISER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE
	0 1.1.7	FAVORISER L'ÉDUCATION À L'HYGIÈNE DE VIE
	0 1.1.8	FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT
	0 1.2.2	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES
	0 1.3.1	CONTRIBUER AU SOUTIEN AUX INITIATIVES CITOYENNES ET LOCALES
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	0 1.1.1	FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AUTOUR DES VALEURS RÉPUBLICAINES DE VIVRE-ENSEMBLE ET DE LAÏCITÉ
	0 1.1.4	FAVORISER LA PRÉVENTION DES RISQUES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE
	0 1.1.5	FAVORISER LE RACCROCHAGE SCOLAIRE ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSCOLARISATION
	0 1.1.6	FAVORISER L'ÉDUCATION AU MONDE DU TRAVAIL
	0 2.3.10	DÉVELOPPER LES LIENS AVEC L'UNIVERSITÉ ET LES GRANDES ÉCOLES
EMPLOI ET INSERTION	0 1.2.1	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES
	0 1.2.2	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES
	0 1.2.3	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AU DROIT
	0 2.3.1	DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET LA LISIBILITÉ DES STRUCTURES EXISTANTES
	0 2.3.4	DÉVELOPPER LES RÉPONSES AUX FREINS LINGUISTIQUES
	0 2.3.5	DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS NUMÉRIQUES
	0 2.3.6	DÉVELOPPER L'ÉDUCATION AU MONDE DU TRAVAIL
	0 2.3.7	DÉVELOPPER LA RÉINSERTION DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DU MONDE DU TRAVAIL
	0 2.3.8	DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE LES OFFRES D'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES DES HABITANTS
	0 2.3.9	DÉVELOPPER L'ENTREPRENARIAT
	0 2.3.11	DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
FAMILLES	0 1.1.1	FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AUTOUR DES VALEURS RÉPUBLICAINES DE VIVRE-ENSEMBLE ET DE LAÏCITÉ
	0 1.1.2	FAVORISER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE
	0 1.1.3	FAVORISER LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
	0 1.2.1	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES
	0 1.2.2	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES
	0 1.2.3	PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AU DROIT
	0 2.3.3	DIVERSIFIER ET ADAPTER LES MODES D'ACCUEIL D'ENFANTS
	0 2.4.3	PERMETTRE UNE MEILLEURE IMPLICATION DES PARENTS

THÉMATIQUE	OBJECTIF CONCERNÉ
HABITAT, LOGEMENT, CADRE DE VIE	0 1.2.1 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES
	0 1.2.2 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES
	0 1.2.3 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AU DROIT
	0 2.2.1 DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LA CONSTRUCTION ET L'OFFRE EN LOGEMENTS
	0 2.2.2 CONTRIBUER À UN MEILLEUR ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE
	0 2.2.3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DU BÂTI ET LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
	0 2.2.4 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS ET COMMUNS, ET PROMOUVOIR LES DISPOSITIFS GUP
	0 2.2.5 AMÉLIORER LA MOBILITÉ ET L'OFFRE EN TRANSPORTS
	0 2.2.6 AMÉLIORER L'OFFRE COMMERCIALE ET DE SERVICES
LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE, PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET ACCÈS AUX DROITS	0 1.2.3 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AU DROIT
	0 2.1.1 AMÉLIORER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ
	0 2.1.2 PRÉVENIR LA RÉCIDIVE
	0 2.1.3 AIDER LES JEUNES EXPOSÉS À LA DÉLINQUANCE
	0 2.1.4 LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, ET AMÉLIORER L'AIDE AUX VICTIMES
	0 2.4.1 PRÉVENIR LES ADDICTIONS
SANTÉ ET PRÉVENTION	0 1.1.2 FAVORISER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE
	0 1.1.7 FAVORISER L'ÉDUCATION À L'HYGIÈNE DE VIE
	0 1.2.1 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES
	0 1.2.2 PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES
	0 2.1.4 LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, ET AMÉLIORER L'AIDE AUX VICTIMES
	0 2.4.1 PRÉVENIR LES ADDICTIONS
	0 2.4.2 PERMETTRE LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SOINS SPÉCIALISÉS
	0 2.4.3 PERMETTRE UNE MEILLEURE IMPLICATION DES PARENTS
	0 2.4.4 PERMETTRE LA COORDINATION ENTRE LES PROFESSIONNELS
PARTICIPATION CITOYENNE, GOUVERNANCE, ANIMATION	0 1.1.1 FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES AUTOUR DES VALEURS RÉPUBLICAINES DE VIVRE-ENSEMBLE ET DE LAÏCITÉ
	0 1.3.1 CONTRIBUER AU SOUTIEN AUX INITIATIVES CITOYENNES ET LOCALES
	0 1.3.2 CONTRIBUER À LA MONTÉE EN COMPÉTENCE COLLECTIVE ET EN COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE DE TOUS LES ACTEURS, DE L'ÉLU AU CITOYEN
	0 1.3.3 CONTRIBUER À LA CRÉATION D'INSTANCES DE PARTICIPATION ET DE CO-CONSTRUCTION
	0 3.1.1 CONTRIBUER AU PARTAGE ET À LA CIRCULATION DES INFORMATIONS
	0 3.1.2 CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION COLLECTIVE
	0 3.2.1 DÉFINIR DES INSTANCES DE PILOTAGE POLITIQUE
	0 3.2.2 DÉFINIR LES MODALITÉS DE CONDUITE ET D'ANIMATION TECHNIQUES DU CONTRAT
	0 3.2.3 DÉFINIR LES OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION PARTAGÉS

GUIDE DE LECTURE DES FICHES OBJECTIFS

Au sein du présent document de cadrage pour la période 2015-2020, chaque objectif est détaillé sous la forme d'une « fiche-objectif », constituée de la manière suivante.

Chaque fiche identifie notamment les partenaires associés ou à renforcer pour la mise en oeuvre opérationnelle du contrat de ville, qui se traduira par l'élaboration de fiches-actions (annuelles ou pluriannuelles) dont le suivi et l'évaluation seront assurés dans le cadre du pilotage du contrat.

Les priorités transversales du contrat de ville concernées par l'objectif sont également mises en évidence par un pictogramme :



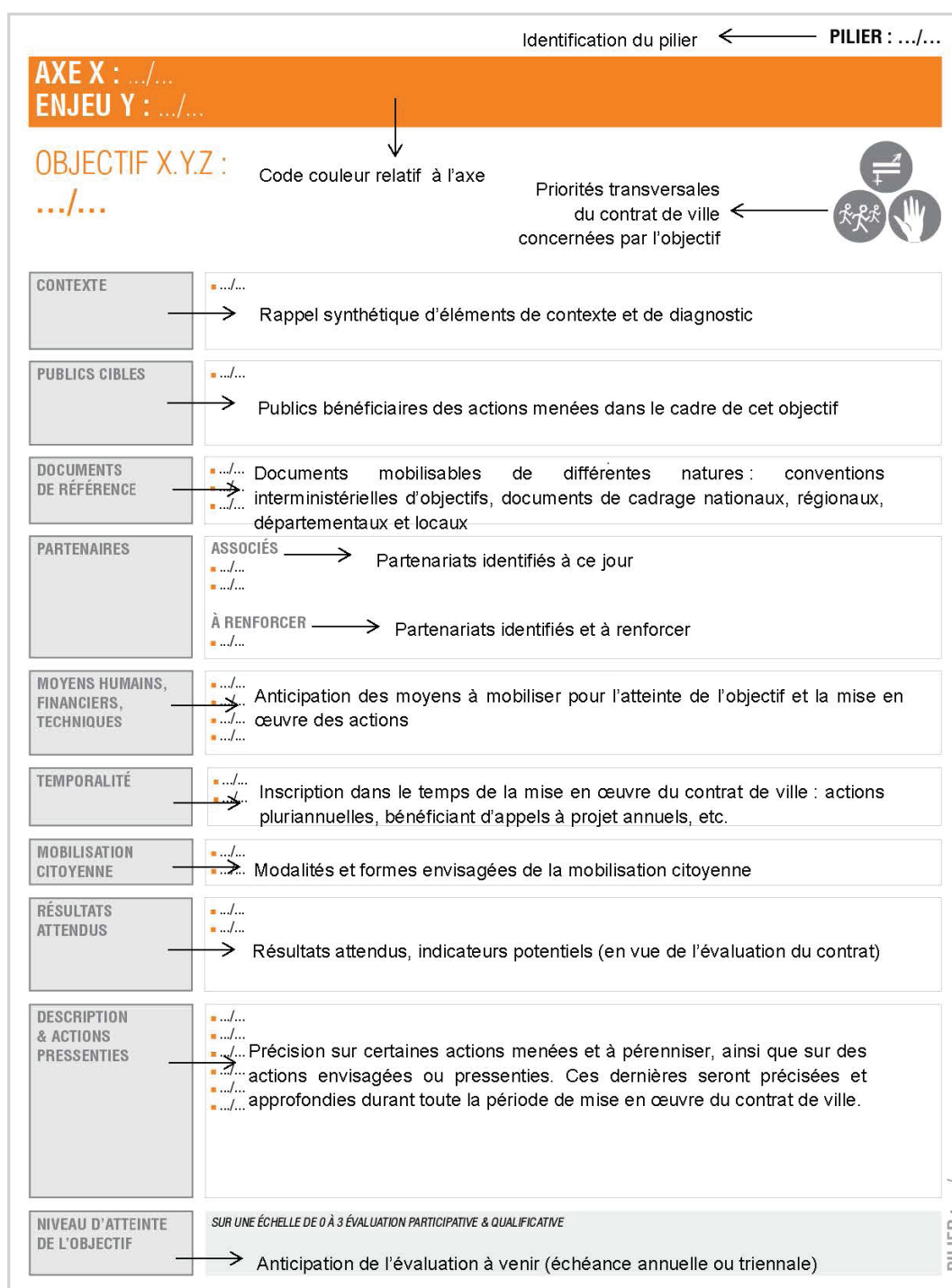
ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES



JEUNESSE



LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS



AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.1 : FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, AUTOUR DES VALEURS RÉPUBLICAINES DE VIVRE-ENSEMBLE ET DE LAÏCITÉ



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grande diversité d'acteurs et de supports sur ces thèmes, mais manque de lisibilité et de pédagogie ■ Tensions entre habitants de tous âges, entre habitants et services publics, du fait de positions divergentes sur l'application des principes de laïcité et d'égalité femme-homme ■ Pressions exercées sur les jeunes filles et femmes pour les exclure de certains lieux d'activités et de certains espaces publics ■ Discriminations dans l'accès à l'emploi, au logement ■ Contexte national de réaffirmation des valeurs républicaines de laïcité et de citoyenneté, et de lutte contre les phénomènes de replis communaires
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les habitants, et les membres des Conseils Citoyens ■ Ensemble des partenaires impliqués ou concernés par la mise en œuvre du contrat de ville (associations, acteurs institutionnels, élus, techniciens, etc.)
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 ■ Convention interministérielle d'objectifs entre Ministères Éducation Nationale et Ville ■ Charte nationale de laïcité à l'école (2013) ■ Mesures de la Grande Mobilisation de l'Ecole pour les Valeurs de la Républiques (janv. 2015) ■ Charte européenne de l'égalité femmes/hommes (ville de Massy signataire)
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS : ■ CA Europ'Essonne ■ Communes ■ Education Nationale ■ CR ■ Ensemble des partenaires mobilisés dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du contrat de ville (institutions, collectivités, associations, conseils citoyens, etc.) ■ Associations (Paroles de femmes à Massy, etc.) ■ Tous acteurs éducatifs et associatifs ■ Ferme pédagogique le Petit Brin de Paille ■ Centres sociaux</p> <p>À RENFORCER :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Associations ALDCS et Vir'Volt, inter-CESC du bassin de Massy, CDESC, Comité Mondial pour les Apprentissages tout au long de la vie. ■ Réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements de l'académie
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Personnel dédié pour l'animation et l'accompagnement ■ Prestataires pour les séjours ■ Mise à disposition de locaux pour les événements ■ Financements ponctuels d'actions
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets (ex : Appel à projet régional 2015 «Actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire»)
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseils citoyens, comités d'usagers, mobilisation individuelle ■ Réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements de l'académie
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaffirmation partagée des valeurs républicaines au quotidien, dans l'ensemble de la société et à toutes les échelles ■ Meilleur accès des jeunes filles et des femmes aux activités et événements. ■ Diminution des stéréotypes sexistes dans les domaines de l'orientation, de l'insertion professionnelle, etc.
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Déclinaison opérationnelle locale des mesures de la Grande Mobilisation de l'Ecole pour les Valeurs de la Républiques (janv. 2015) ■ Coordination des acteurs éducatifs sur ces thèmes ■ Cafés débats dans les écoles, interventions sous forme de théâtre-forum dans les établissements scolaires et les espaces de proximité, autour des questions de discrimination (raciales, sexistes, religieuses, etc.) pour sensibilisation et mise en débat ■ Temps d'information, d'échange de pratiques et d'outils, de formation réunissant professionnels des services publics, acteurs associatifs et habitants (thèmes : égalité femme/homme, laïcité, droits et devoirs, vivre ensemble, etc.) ■ Organisation du forum annuel des acteurs du Contrat de Ville ■ Supports explicatifs sur les instances de participation citoyenne : conseils citoyens, assemblées et conseils de quartier, comités d'usagers, associations de locataires, de parents d'élèves, etc. ■ Observation et analyse des services publics et actions associatives subventionnées notamment au travers des critères de laïcité, d'égalité d'accès aux activités, de mixité, d'intergénérationnel ■ Soutien aux associations spécialisées présentant un positionnement clair en matière de laïcité ■ Sessions collectives destinées à des publics jeunes (séjours Ville Vie Vacances, stages « Proxi Sport » autour de thématiques sportives et citoyenneté, organisation d'un chantier international, etc.) ■ Organisation d'un festival animations pour enfants ■ Création d'un espace de parole masculin : le « Groupe des pères »
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.2 : FAVORISER LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Constat d'une augmentation d'habitants isolés dans les quartiers prioritaires, problématique pouvant toucher à la fois les personnes âgées mais également les familles monoparentales, les jeunes ou encore des personnes ayant quelques difficultés spécifiques (PMR). ■ Ces « invisibles » ne bénéficiant pas de formes de solidarités familiales ou extra familiale se retrouvent démunis face aux difficultés rencontrées. ■ Par ailleurs, les échanges avec les habitants rendent compte du fossé qui peut se créer entre les générations, se traduisant parfois par de l'incompréhension de part et d'autres et un manque de lien social entre les habitants.
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Personnes âgées, familles monoparentales, personnes ayant un handicap, jeunes majeurs. ■ Ensemble des habitants
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partage d'expériences (ex : rapport de France Bénévolat 2010 « Cinquante expériences de solidarité intergénérationnelle »).
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ CA Europ'Essonne, Communes, bailleurs, CG91, CAF, ARS, ■ EPHAD ■ Centres sociaux ■ Associations locales (table ouverte, Chœur qui mouve, Intermèdes, Espace Singulier, etc.)
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Personnels des différents services et notamment les personnels de proximité. ■ Financement pour la mise en œuvre d'actions spécifiques
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelles (tout au long de la mise en œuvre du contrat de ville) ■ Annuelle : appels à projets divers (ex : Appel à projet régional 2015 «Actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire»)
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Participation des habitants via les conseils citoyens et les comités d'usagers
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration de la qualité du lien social, réduction de l'isolement ■ Meilleur dialogue entre les générations <p>Indicateur potentiel : ■ Nombre d'actions mises en places (mixité des publics et satisfaction)</p>
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser et valoriser les échanges de services, de savoirs entre personnes de générations différentes (ex : atelier informatique en direction des personnes âgées de la part des plus jeunes, logement intergénérationnel, etc.). ■ Rassembler au sein d'un même lieu divers services et activités destinés à la petite enfance, les familles et les seniors : future Maison des associations et des générations à Longjumeau. ■ Accroître les temps d'échanges entre générations, notamment au sein des quartiers (question de la mobilité) permettant de faciliter le dialogue, notamment sur les questions sensibles. ■ Accompagnement spécifiques vers les structures (relais identifiés). ■ Veille partenariale sur les personnes isolées repérées. ■ Actions régulières en direction des personnes isolées.
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.3 : FAVORISER LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Eloignement de certains parents du suivi de la scolarité de leurs enfants. ■ Dispositifs stables et reconnus, partenariat large et productif.
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adultes, parents d'enfants de tous âges, scolarisés ou non ■ Familles monoparentales
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention interministérielle d'objectifs entre Ministères Éducation Nationale et Ville ■ Charte nationale de la laïcité à l'école (2013) ■ Conventions d'objectifs Programmes de Réussite Educative (PRE) ■ Conventions d'objectifs Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ■ Projets des centres sociaux ■ Mesures de la Grande Mobilisation de l'Ecole pour les Valeurs de la Républiques (janv. 2015)
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les acteurs de l'Education nationale ■ Conseil Général (PMI, ASE) ■ CAF ■ CR Ile de France ■ Associations (APAJF, Dental Yurmeende Jokkere Endam, AFAAM, Alphabétisation Longjumeau, APASO, ALDCS, Intermèdes, etc.) ■ Communes <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ REAAP, inter-CESC, futur CDESC, associations d'éducation populaire
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Équipes des PRE, CLAS et associations. ■ Subventions communales, départementales et Etat. ■ Financements potentiels REAAP et FSE. ■ Locaux dédiés ■ Financements de formation
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers des espaces de proximité ■ Participation de membres des conseils citoyens aux conseils consultatifs de la Réussite Educative.
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bonne connaissance des dispositifs par les publics et adaptation de ces dispositifs en fonction des besoins évolutifs. ■ Stabilité des équipes et des ressources. ■ Lisibilité des actions auprès des habitants. <p>Indicateurs potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'actions portées pour le soutien à la parentalité ■ Nombre d'habitants des quartiers prioritaires bénéficiant d'actions de soutien à la parentalité
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Action des équipes de réussite éducative (soutien personnalisé sur toutes les thématiques éducatives) et des équipes des structures agréées CLAS (actions collectives : ouverture culturelle, aide aux devoirs, à l'orientation). ■ Appui aux initiatives des associations de parents d'élèves (financement de cafés des parents, d'intervention de spécialistes, etc.). ■ Renforcement de l'action en matière de soutien à la parentalité (permanences d'accueil psychologique d'appui à la parentalité, REAAP, etc.) ■ Actions des associations d'habitants : école des parents, médiation parents-école, renforcement de la connaissance de l'environnement scolaire à l'attention d'un public adulte en cours d'apprentissage du français. ■ Lien parent-enfant renforcé dans l'accompagnement scolaire
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.4 : FAVORISER LA PRÉVENTION DES RISQUES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du repérage des besoins pour des enfants de plus en plus jeunes : besoin d'interventions suivies, dès les premières années de scolarité. ■ Actions engagées et stabilisées + actions à développer
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enfants scolarisés de 2 à 16 ans
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention interministérielle d'objectifs entre Ministères Éducation Nationale et Ville ■ Conventions d'objectifs Programmes de Réussite Educative (PRE) ■ Conventions d'objectifs Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ■ Charte nationale de la laïcité à l'école (2013) ■ Mesures de la Grande Mobilisation de l'Ecole pour les Valeurs de la Républiques (janv. 2015)
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les acteurs de l'Education nationale ■ Conseil Général (PMI) ■ CAF ■ CR Ile de France ■ Associations (Intermède Robinson, Coq à l'Ane, etc.) ■ Espaces de proximité, professionnels de santé, CMPP, médiathèques. ■ Communes <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ AFEV, ACCESS, Lire et Faire Lire, association de traducteurs, interCESC
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Équipes des PRE, CLAS et associations. ■ Subventions communales, départementales et Etat. ■ Financements potentiels REAAP et FSE. ■ Structures et locaux dédiés ■ Financements de formation ■ Financements de vacances
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers des espaces de proximité ■ Participation de membres des conseils citoyens aux conseils consultatifs de la Réussite Educative.
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amélioration des indicateurs de décrochage scolaire dès le cycle élémentaire
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ateliers parents-enfants, ateliers d'éveil et ateliers éducatifs de rue, ateliers lecture-écriture, appui à la parentalité, Clubs Coup de Pouce CLE, formation à la lecture aux très jeunes enfants, etc. ■ CLAS (aide méthodologique et ouverture culturelle) ■ Amélioration du lien entre parents et acteurs éducatifs (médiation parents-école, intervention d'interprètes, etc.) ■ Appui au repérage des troubles des apprentissages et problèmes de santé (vue, audition, etc.) : lien parents/enseignants/professionnels, amélioration de la prise en charge (voire intervention de professionnels de santé dans les établissements scolaires). Orientation vers le point accueil écoute jeunes (PAEJ). ■ Aide à l'inscription des enfants à des activités extra-scolaires. Renforcement de la préparation de l'entrée au collège. ■ Accompagnement à l'apprentissage de la langue française (individualisé et en groupe) ■ Actions spécifiques du Réseau d'Education Prioritaire (sorties scolaires, ateliers, etc.) ■ Création de classes de Toute Petite Section (TPS)
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.5 : FAVORISER LE RACCROCHAGE SCOLAIRE ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSCOLARISATION



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du nombre des exclusions temporaires, notamment de jeunes filles. ■ Éléments de décrochage (problèmes de comportement, d'absentéisme, de baisse importante des résultats) observés dès la 6ème. ■ Convention de partenariat « Ensemble Faire Réussir » pour dispositif d'accueil individualisé mise en œuvre à Longjumeau, travail en amont à renforcer. ■ Décrochage important en 1^{ère} année de CAP en particulier pour les élèves de SEGPA.
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adolescents et jeunes adultes (14 à 20 ans)
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention interministérielle d'objectifs entre Ministères Éducation Nationale et Ville ■ Chartre nationale de la laïcité à l'école (2013) ■ Plan national de lutte contre le décrochage scolaire (nov. 2014) ■ Bilans d'expériences menées sur d'autres territoires (ex : Courcouronnes, Genevilliers, etc.). ■ Mesures de la Grande Mobilisation de l'Ecole pour les Valeurs de la Républiques (janv. 2015)
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Education nationale (CIO, MLDS, établissements scolaires au sein du réseau FOQUALE, IEN ET, IEN ASH), Association de prévention spécialisée, professionnels de santé, associations, CG91, APASO, centres sociaux/espaces de proximité, Réussite éducative, espaces Jeunesse. ■ Communes <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion réunis au sein de la PSAD (plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs), Mission locale, Ecole de la 2^{ème} chance, EPIDE, CFA), associations d'aide à la parentalité.
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tous les personnels de l'Education nationale (enseignants, CPE, COP, IEN, IA-IPR...) ■ Personnel dédié : référent veille éducative, éducateur sportif, médiateur, éducateur référent (ex : pour l'atelier bricolage dans la nouvelle structure « La Fabrique 18-25 ans » à Longjumeau). ■ Vacances, prestations d'intervenants qualifiés. ■ Locaux. ■ Financements potentiels FSE.
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers, conseils citoyens.
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baisse du nombre de jeunes sortant du système scolaire sans qualification. ■ Baisse du nombre d'élèves non affectés en fin de 3^{ème}. ■ Augmentation du nombre de re-scolarisations.
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dispositifs de l'Education Nationale à mieux faire connaître, communication sur les possibilités de raccrochage et de changement d'orientation. ■ Action des référents de parcours de la Réussite Educative, des animateurs du CLAS, des animateurs insertion, des éducateurs spécialisés en partenariat avec les parents, le CIO, les établissements scolaires et les autres associations. ■ Renforcer le travail sur l'orientation : proposer des supports complémentaires (ex : découverte des métiers et des formations, visites, activités de connaissance de soi, travail sur l'estime de soi) et des formations à destination des parents, des éducateurs, des associations d'aide à la parentalité. ■ Longjumeau : dispositif partenarial d'accueil individualisé d'élèves exclus temporairement ou sujets d'une mesure de responsabilisation ■ Massy : projet d'un travail partenarial sur la prévention des déscolarisations et l'accueil individualisé des collégiens en voie de décrochage. ■ Actions collectives de remobilisation et de socialisation : séjours itinérants, stages sportifs, atelier bricolage, découverte de métiers, etc.
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.6 : FAVORISER L'ÉDUCATION AU MONDE DU TRAVAIL



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méconnaissance et peur du monde de l'entreprise par une partie des habitants ■ Freins importants à l'orientation, à la poursuite de la scolarité (voies professionnelles) et à l'insertion professionnelle
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Public scolarisé ■ Adultes ■ Demandeurs d'emploi
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conventions interministérielle entre le ministère de la Ville et : <ul style="list-style-type: none"> ▶ le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social ▶ le ministère de l'Education Nationale ■ Instruction relative à l'intégration des enjeux d'éducation au sein des contrats de ville (Ministères Éducation Nationale et Ville, nov. 2014) ■ Référentiel du futur Parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIOMMEP) ■ Projet CLEE (Comité Local Education Economie) expérimental sur le secteur d'Evry ■ Charte «Entreprises et Quartiers»
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Education Nationale (en particulier la mission Ecole/entreprise de la DSDEN) ■ Communes ■ CR ■ CG91 ■ Entreprises du bassin d'emploi, CCI Essonne, associations, dispositif « 100 jeunes vers l'emploi », SDIS, universités et grandes écoles, etc. <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Association les Petits Débrouillards ■ Faculté des Métiers de l'Essonne
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formations des professionnels en lien avec le public aux thématiques de l'éducation au monde du travail. ■ Financements européens à mobiliser.
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers, conseils citoyens.
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de la compétence à s'orienter tout au long de la vie et renforcement de l'esprit d'entreprendre. ■ Augmentation du niveau de connaissance du monde professionnel par les jeunes et les adultes en recherche d'emploi. ■ Renforcement du travail en réseau public/privé.
DESCRIPTION & ACTIONS PRESSenties	<ul style="list-style-type: none"> ■ Multiplier les occasions de rencontres entre les habitants de tous âges et les entreprises en faisant mieux connaître les dispositifs existants (locaux, départementaux, régionaux, institutionnels et associatifs) : parrainage, visites d'entreprises, partenariats établissements scolaires / associations d'entrepreneurs, témoignages de professionnels, etc. ■ Étendre le dispositif « Réussir à l'école grâce au bénévolat ». ■ Favoriser l'accès aux stages et autres dispositifs d'immersion en entreprise (ex : création d'un forum des stages). ■ Sensibiliser aux métiers scientifiques : initiation à l'animation scientifique, découverte de l'astronomie, classes scientifiques, etc. ■ Prendre appui sur la mission école-Entreprise de la DSDEN qui participe du rapprochement du monde professionnel et des établissements scolaires à travers différentes actions pérennes («à la rencontre des métiers», les «trophées de la découverte professionnelle», semaine écoles/entreprises, visites d'entreprises pour les enseignants de CO-P). ■ Coordonner les actions de découverte du monde économique et professionnel entre les établissements scolaires, les structures organisant l'accompagnement à la scolarité, les espaces jeunesse, les associations (ex : ateliers et visites scientifiques, etc.). ■ Mobiliser les dispositifs «Apprentissage/alternance» (droit commun) et «Eveil à l'esprit d'entreprendre» de la CCI. ■ Développer les interventions sur les « codes » du monde professionnel : savoir-être en emploi, droits et devoirs du salarié et de l'entrepreneur, etc.
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.7 : FAVORISER L'ÉDUCATION À L'HYGIÈNE DE VIE



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Augmentation du surpoids chez les enfants et les adultes habitant les quartiers prioritaires.
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Public en âge scolaire ■ Adultes
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention nationale d'objectifs entre les ministères en charge de la Santé, et de la Ville ■ Programme National Nutrition Santé
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communes ■ Education Nationale, ARS, CAF, CG91 (PMI, CDPS), CR Ile de France ■ Associations (Olympio, Intermèdes Robinson, la CLE épicerie sociale, associations de quartier, de parents d'élèves, sportives...), professionnels de santé, médiathèques, crèches, cuisines centrales, centres de loisirs, espaces de proximité/centres sociaux (ateliers socio-linguistiques), établissements scolaires <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ CODES, Emmaüs, inter-CESC du bassin de Massy, Comité Mondial pour les Apprentissages tout au long de la vie
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aides financières (ex : ticket loisir CAF comme outil d'incitation financière des familles à inscrire leurs enfants à une activité sportive) ■ Formation des professionnels et bénévoles ■ Créneaux dans les équipements sportifs
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers, conseils citoyens. ■ Mobilisation des parents en tant que personnes ressources.
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baisse du surpoids, des comportements sédentaires et alimentaires déséquilibrés. ■ Meilleure lisibilité des outils et professionnels formés.
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ateliers parents (individuel, cafés des parents, animations interactives, etc.) sur les besoins des enfants et adolescents en termes d'hygiène quotidienne, alimentation, sommeil, d'activité physique. ■ Coordination des professionnels de l'Education Nationale et des autres acteurs éducatifs sur ces thématiques (éviter les messages redondants et/ou divergents). ■ Actions de sensibilisation sur l'équilibre alimentaire, le plaisir gustatif et la convivialité (ex : ateliers culinaires de rue, petits déjeuners dans les établissements scolaires, découverte sensorielle et pédagogie sur l'équilibre alimentaire dans les différents lieux de vie des enfants). ■ Facilitation des inscriptions aux activités sportives des enfants et des adultes (aides à l'inscription et à l'achat d'équipement, réflexion sur les horaires, travail sur la mobilité, sur la diversité des activités existantes sur le territoire, etc.).
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 1 : SOUTENIR UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 1.1.8 : FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un territoire intercommunal et des quartiers bien dotés en équipements culturels et sportifs et en actions de terrain ■ Des dispositifs partenariaux en place (ex : convention entre la mairie et le théâtre de Longjumeau, prévoyant des interventions en milieu scolaire par des compagnies de théâtre en résidence ; force et multiplicité des partenariats entre ville de Massy, équipements culturels et associations à travers la direction communale des affaires culturelles ; actions partenariales autour de l'éveil à l'évolution de la ville et l'architecture pour apporter aux élèves des clés de compréhension de leurs quartiers et leurs mutations, etc.) ■ Mais une partie de la population n'accède pas à l'offre culturelle et sportive malgré les aides et actions spécifiques en place : des besoins à mieux connaître et une offre à adapter
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Public en âge scolaire ■ Adultes ■ Ensemble des habitants
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention nationale d'objectif entre les Ministères de la Culture et de la Ville
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communes, CA Europ'Essonne ■ Etablissements culturels ■ Etablissements scolaires ■ CAF ■ CR Ile de France ■ Centres sociaux, médiathèques, conservatoires, salles de concert, centres de loisirs, réussite éducative, dispositif Culture du Cœur, musiciens intervenants, professionnels du spectacle ■ Associations culturelles et sportives (la Parole du Corps, Soif de Bitume, etc.), CIMADE ■ SEMMassy
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise à disposition de locaux ■ Vacances d'intervenants sportifs ■ Aides financières (ex : ticket loisir CAF comme outil d'incitation financière des familles à inscrire leurs enfants à une activité sportive) ■ Créneaux dédiés dans les structures sportives (piscines, gymnases, etc.) ■ Financements d'actions, prestations d'intervenants qualifiés
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle ■ Appels à projets
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers des espaces de proximité ■ Participation de membres des conseils citoyens
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Diminution du nombre d'habitants des quartiers prioritaires qui n'utilisent pas les équipements culturels et sportifs. ■ Diminution du nombre d'habitants renonçant à pratiquer des activités culturelles ou sportives. ■ Hausse de fréquentation de ces équipements par les habitants des quartiers prioritaires.
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer l'action culturelle en direction des habitants des quartiers prioritaires des établissements culturels (médiathèques, opéra, conservatoires de musique et de danse, salles de concert, etc.) et faciliter leur accès ■ Soutenir la médiation et le rapprochement des supports culturels des habitants (lectures, concerts, théâtre en pied d'immeubles/en appartements, intervention de compagnies théâtrales en milieu scolaire / compagnies en résidence, théâtre-forum, etc.). ■ Favoriser les événements culturels et sportifs portés par les habitants, les associations de quartier. ■ Réussite éducative, CLAS, associations : accompagnement des publics pour lever les freins financiers, matériels et culturels à l'accès au sport et autres activités extrascolaires. ■ Développer, adapter et mieux faire connaître les activités culturelles et sportives des espaces de proximité/centres sociaux, centres de loisirs et associations. ■ Favoriser l'accès des jeunes filles aux activités sportives. ■ Action « sport en famille » ■ Interventions dans les écoles de compagnies de théâtre en résidence sur le territoire. ■ Promotions et soutiens aux actions associatives
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 2 : PERMETTRE L'ACCES AUX DROITS ET LEUR EXERCICE

OBJECTIF 1.2.1 : PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES (AIDES FAMILIALES, EMPLOI ET INSERTION, SANTÉ, LOGEMENT)



<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> De nombreuses aides existantes mais pas toujours sollicitées (situations de non-recours) Beaucoup d'acteurs, peu lisibles par les usagers De nombreuses situations de surendettement Complexité des démarches administratives, peu de personnel pour assurer un accompagnement physique des usagers les plus en difficulté, et absence de dispositif d'interprétariat dans les accueils Communication essentiellement écrite et de plus en plus sur internet, d'où une exclusion d'une partie du public
<p>PUBLICS CIBLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Familles, jeunes adultes, seniors, public isolé Personnes maîtrisant mal la langue française Demandeurs d'emploi
<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Convention interministérielle d'objectifs : ministères de la Culture et de la Ville ; ministères Ville et ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social
<p>PARTENAIRES</p>	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Communes ■ CG91 (MDS) ■ CAF, CPAM ■ Pôle Emploi ■ CA Europ'Essonne (SIE, MCE, OPAH) ■ CCI Essonne CCAS, MDS, bailleurs, EDF, Associations : Nouvelles Voies, APASO, association Intermèdes Robinson, clubs sportifs, CIDFF, Atout PLie, Emmaüs, SOS Familles, épicerie sociale, Cultures du Cœur, ADIL, etc. <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) ■ CDAD 91
<p>MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Moyens de communication/ information Renforcement des services d'accueil et d'accompagnement. Soutien financier aux associations
<p>TEMPORALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pluriannuelle
<p>MOBILISATION CITOYENNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Conseils citoyens, comités d'usagers, conseils de quartier.
<p>RÉSULTATS ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> Baisse du non recours aux droits. Baisse des situations de grande pauvreté. Levée de freins à l'emploi et au logement.
<p>DESCRIPTION & ACTIONS PRESSenties</p>	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de l'accès aux structures, par exemple à travers : <ul style="list-style-type: none"> création d'un regroupement de services à Longjumeau : Maison de la Fraternité, recherche d'adaptation du service public de l'emploi aux publics peu mobiles et/ou pratiquant mal la langue française, reflexions sur l'élargissement/assouplissement des horaires d'accueil des services publics (hors Pôle Emploi). Renforcement de la lisibilité des permanences d'information sur les aides (logement, quotient familial, aides à l'enfance et à la famille, CMU, tarifs sociaux gaz et électricité, etc.) et leurs conditions d'attribution. Accompagnement physique vers les institutions par des professionnels et des associations (animateurs insertion, référents de parcours, médiateurs, adultes-relais, personnel et bénévoles associatifs). Permanences d'écrivain public dans les centres sociaux. Actions collectives d'information (dans les centres sociaux) : offre de service, gestion du budget, dispositifs d'aide, surendettement. Favoriser l'observation et la lutte contre les non recours : réflexion pour la création d'un support partenarial. Soutien aux actions associatives (précarité énergétique, prêts aux familles, aides alimentaires, loisirs et culture). Proposition d'activités gratuites ou à faible participation pour les habitants les plus en difficultés. Mobilisation d'aides spécifiques existantes (garde d'enfants, permis de conduire, formation BAFA, etc.) notamment du Pôle Emploi. Mise en place ou renforcement des commissions locales d'impayés de loyers. Mobilisation du dispositif « Réussir en Banlieue » en lien avec la CCI Essonne (information sur les outils de financement).
<p>NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF</p>	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 2 : PERMETTRE L'ACCES AUX DROITS ET LEUR EXERCICE

OBJECTIF 1.2.2 : PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES (SANTÉ, LOGEMENT, EMPLOI ET INSERTION, CULTURE, SPORT)



<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Beaucoup d'acteurs, peu lisibles par les usagers ■ Complexité des démarches administratives, peu de personnel pour assurer un accompagnement physique des usagers les plus en difficulté, et absence de dispositif d'interprétariat dans les accueils ■ Situations de non recours aux services ■ Communication essentiellement écrite et de plus en plus sur internet, d'où une exclusion d'une partie du public
<p>PUBLICS CIBLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Familles, jeunes adultes, seniors, public isolé ■ Personnes maîtrisant mal la langue française
<p>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention nationale d'objectifs Ministères Intérieur et Affaires sociales Santé-Ville
<p>PARTENAIRES</p>	<p>ASSOCIÉS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communes, CA Europ'Essonne ■ Coordinateur accès au droit ■ Centres sociaux ■ Services publics de droit commun ■ Associations (Nouvelles Voies, etc.) ■ CG91 (MDS, Centre Départemental de Prévention et de Santé), hôpital et professionnels de santé, CAF <p>À RENFORCER : ■ ARS, CPAM, MDPH, OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) ■ CDAD 91 ■ ADIL</p>
<p>MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ ARS, CPAM, MDPH, OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)
<p>TEMPORALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle
<p>MOBILISATION CITOYENNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers, Conseils citoyens.
<p>RÉSULTATS ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baisse du non recours aux droits.
<p>DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rendre plus lisibles et connus les lieux ressources de proximité: centres sociaux, Maison des Solidarités, Maison de la Fraternité, Maison des associations et des générations, Maisons Intercommunales de l'Emploi, Maison de la Formation et de l'Emploi, permanences CAF, ... ■ Créer des supports accessibles à tous les publics (ex : Guide de l'offre de santé du territoire, Guide de l'offre de services du territoire, guide de la parentalité). ■ Renforcer les permanences d'accueil juridique : écrivain public, juristes ■ « Rendez vous des droits » (CAF). ■ Aide à l'installation de jeunes médecins. ■ Ouverture de maisons médicales : exercice en équipes pluriprofessionnelles ■ Mobilisation des offres de services numériques (notamment dans le domaine de l'emploi) et développement des cyber-espaces. ■ Permanences d'accueil psychologique de proximité : PAEJ, PPAIS, réussite éducative. ■ Intervenants sociaux et associatifs dans les commissariats (ex : aide au dépôt de plainte pour violences conjugales). ■ Vacances d'interprétariat. ■ Accompagnement physique vers les institutions par des professionnels et des associations (animateurs insertion, référents de parcours, médiateurs, adultes-relais, personnel et bénévoles associatifs). ■ Accompagnement à la création ou au renforcement d'amicales de locataires, facilitant les échanges entre bailleurs et locataires. ■ Mobilisation du dispositif de Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) des hôpitaux d'Orsay et Longjumeau pour : <ul style="list-style-type: none"> ▶ un accueil et un accompagnement des personnes en situation de grande précarité ▶ une prise en charge sans délai voire sans rendez-vous ▶ un accompagnement vers les soins de droit commun ▶ une approche pluridisciplinaire des problématiques de santé ▶ un développement des liens internes et partenariaux
<p>NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF</p>	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 2 : PERMETTRE L'ACCES AUX DROITS ET LEUR EXERCICE

OBJECTIF 1.2.3 : PERMETTRE UN MEILLEUR ACCÈS

AU DROIT (LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, LOGEMENT, DROIT DU TRAVAIL)



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Existence de permanences mais à optimiser car : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Besoin de prolonger par un accompagnement individuel à plus long terme ▶ Pas de dispositif d'interprétariat dans les accueils ▶ Peu de personnel pour assurer un accompagnement physique des usagers les plus en difficulté
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Familles, jeunes adultes, seniors, public isolé ■ Personnes maîtrisant mal la langue française
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention triennale d'objectifs
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communes (CCAS) ■ CG91 (MDS) ■ CAF ■ CIDFF, Associations (Paroles de femmes, Médiavip, Association pour le Couple et l'enfant, ADIL, APASO, Nouvelles Voies, etc.) <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Conciliateurs de justice, ADIL, MDPH, OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) ■ CDAD 91
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien financier et attribution de locaux aux associations spécialisées.
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelle
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comités d'usagers. Conseils citoyens.
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Baisse du renoncement aux droits et simplification des parcours ■ Meilleure application des décisions de justice. ■ Baisse du nombre de situations juridiquement bloquées.
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Meilleure lisibilité des permanences associatives, voire développement de nouvelles permanences sur le territoire : centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Paroles de femmes, Médiavip, Association pour le Couple et l'enfant, ADIL, APASO, Nouvelles Voie, médiation familiale. ■ Réservation de logements d'urgence pour les publics en attente de jugement (femmes victimes de violences, jeunes exclus du domicile familial, etc.). ■ Mobilisation du dispositif d'accueil et d'intégration des personnes immigrées dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI).
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>

AXE 1 : PLACER LES CITOYENS AU CŒUR DU PROJET

ENJEU 3 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

OBJECTIF 1.3.1 : CONTRIBUER AU SOUTIEN AUX INITIATIVES CITOYENNES ET LOCALES



CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Existence de soutiens divers portés par les communes et l'agglomération (ex : soutien financier et logistique à diverses associations, concours d'idées, etc.), non systématiquement ciblés sur les habitants des quartiers politique de la ville ■ Action de la Maison intercommunale de la Création d'Entreprises sur l'ensemble du territoire intercommunal
PUBLICS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Habitants et membres des Conseils Citoyens, notamment jeunes ■ Associations, porteurs de projets individuels ■ Ensemble des participants au forum annuel des acteurs du contrat de ville
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Articles 1 et 7 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy - 21 février 2014) ■ Cadre de référence des Conseils Citoyens (CGET, juin 2014)
PARTENAIRES	<p>ASSOCIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Communes ■ CA Europ'Essonne ■ Associations ■ CG91 ■ CR <p>À RENFORCER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Conseils Citoyens ■ Ensemble des signataires et des partenaires associés à la mise en oeuvre du contrat de ville ■ Réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements de l'académie
MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien logistique ■ Budgets de fonctionnement (formations, défraiement transports)
TEMPORALITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pluriannuelles ■ Appels à projets (ex : Appel à projet régional 2015 «Actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire», et «Construire ensemble la politique de la ville»)
MOBILISATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conseils citoyens, collectifs d'habitants, initiatives individuelles ■ Réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements de l'académie
RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Elargissement des domaines de participation citoyenne spontanée, et dans les structures dédiés ■ Renforcement de l'implication et des habitants dans la vie de quartier <p>Indicateurs potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'initiatives portées par des habitants des quartiers prioritaires ■ Taux de participation des jeunes aux initiatives citoyennes locales ■ Taux de participation par sexe aux initiatives citoyennes locales
DESCRIPTION & ACTIONS PRESENTIES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lien avec le domaine de l'économie sociale et solidaire, le secteur associatif et l'action de la Maison de la Création d'Entreprises ■ Relai d'information sur les structures pouvant soutenir des initiatives citoyennes ■ Mise en place de projets partenariaux dans les domaines de l'urbanisme et l'architecture afin de travailler avec les élèves et les habitants sur la compréhension de leur cadre de vie ■ Organisation d'un forum annuel des acteurs du contrat de ville, mettant en lumière des expériences réussies, et favorisant l'échange d'expériences
NIVEAU D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF	<p>SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 3 ÉVALUATION PARTICIPATIVE & QUALITATIVE</p>